
**REUNION DU COMITE DE SUIVI OPERATIONNEL DU PROGRAMME D'APPUI A LA
SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE**

Allocution de Pr. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la COI

14 décembre 2021

Monsieur l'Ambassadeur de l'Union européenne auprès de la République de Maurice et de la République des Seychelles,

Messieurs les Secrétaires généraux des ministères en charge de l'agriculture et de la nutrition,

Madame et Messieurs les Officiers permanents de liaison,

Mesdames et Messieurs les représentants des États membres et Points Focaux Nationaux,

Mesdames et Messieurs,

J'ai plaisir à vous accueillir aujourd'hui à la première réunion du Comité de suivi opérationnel (CSO) du programme Régional d'appui à la Sécurité alimentaire et nutritionnelle financé par l'Union européenne. Il s'agit en effet de la première rencontre, certes virtuelle, entre toutes les parties prenantes à la mise en œuvre effective de ce programme depuis le lancement des activités.

Notre rencontre revêt ainsi une importance particulière dans la mesure où elle va nous permettre non seulement d'être informés de l'état actuel de la mise en œuvre de ce programme régional sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, mais également d'échanger avec les représentants des États membres sur les quelques questions nécessitant une clarification dans le cadre de convention de financement. Les conclusions des réunions techniques entre le Secrétariat général et la Délégation de l'Union européenne seront à cet égard fort utiles.

Mesdames et Messieurs,

Les problématiques de sécurité alimentaire et de nutrition dans notre région restent préoccupantes. La crise sanitaire comme l'impact du défi climatique sont des facteurs aggravants. Il y a, en effet, un télescopage des défis conjoncturels et structurels : conjoncturels à cause du renchérissement des coûts d'importation des denrées alimentaires, des périodes de sécheresse qui durent ; et structurels à cause de pratiques agricoles non-adaptées, d'une géographie de l'éloignement qui est le propre des îles, de capacités irrégulières de production et d'accès.

A cet effet, la COI s'est engagée à apporter son soutien aux États membres à travers son Programme régional de Sécurité alimentaire et de nutrition - le PRESAN que vous connaissez, en offrant un cadre de référence pour relever les défis liés aux systèmes agro-alimentaires, qu'il s'agisse de production, d'échange, de transformation, de distribution ou encore de consommation.

Les États membres ont confirmé leur intérêt et leur engagement pour ce mécanisme de coopération régionale. Le dernier Conseil des ministres de la COI du 26 novembre dernier a approuvé la prolongation de la période de mise en œuvre du document de formulation du PRESAN pour une période de cinq ans (2016-2025) afin de permettre à toutes les parties prenantes et aux partenaires technico-financiers de contribuer davantage à sa mise en œuvre effective.

Outre les problèmes liés à la production agricole, la forte dépendance des pays membres de la COI aux importations pour couvrir leurs besoins alimentaires s'explique également par d'autres facteurs, notamment, le respect des normes sanitaires et phytosanitaires internationales de la production agricole dans la région. La COI dans le cadre de la première

période de mise en œuvre du PRESAN s'est engagée à établir une structure régionale pour relever ce défi à travers la mise en place du Comité Scientifique Régional avec les deux groupes spécialisés composés des experts des États membres.

Les recommandations issues des travaux de ce comité scientifique portent essentiellement sur l'harmonisation des normes et des systèmes de contrôles et de certification sanitaire et phytosanitaires des produits identifiés comme filières prioritaires dans le PRESAN, à savoir, les produits avicoles, le maïs grain et le maïs de provende.

Les travaux du Comité scientifique régional du PRESAN fournissent une base utile sur les questions d'harmonisation des normes et de certification. Plus précisément, il me semble que ces acquis pourront être utilement mobilisés, approfondis et les structures déployées dans le PRESAN pérenniser dans la mise en œuvre de la deuxième composante du programme de sécurité alimentaire financé sur les ressources du 11^e FED. Ce serait un exemple concret de l'articulation entre le PRESAN, qui est un cadre général de référence et d'action, et le programme financé par l'UE qui s'inscrit dans une dynamique opérationnelle. C'est, en tout cas, une attente forte du Conseil des ministres de la COI.

Mesdames et Messieurs,

Ce qui doit nous guider dans tous les programmes et projets de coopération régionale portés par la COI, c'est l'obtention de résultats. Nous sommes face ici à un enjeu fondamental : nourrir les enfants, les femmes et les hommes de nos pays. Nourrir ne veut pas seulement dire « une assiette pleine » mais produire, de manière compétitive, des denrées alimentaires en quantité suffisante et d'une qualité nutritionnelle adéquate.

Les situations dans nos îles sont hétérogènes ; elles le sont aussi au sein d'un même territoire. Il s'agit de traiter des capacités de production, des normes et réglementations, du stockage, de la distribution, et, bien sûr, de la nutrition, autrement dit de la santé des populations. Ce programme COI-UE doit ainsi tenir compte des besoins réels des pays et de la diversité des situations comme des risques systémiques existants à l'instar du défi climatique.

Aussi, je me réjouis de la sélection des partenaires à la mise œuvre du programme dans le cadre des appels à proposition en vue du démarrage des contrats de subvention pour des actions concrètes en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Je note ainsi avec satisfaction le lancement des projets visant à assurer le développement des pratiques agroécologiques dans les régions des hauts plateaux de Madagascar compte tenu de leurs potentialités agricoles. Ces projets consistent à la mobilisation des organisations paysannes et des communautés rurales pour promouvoir une agriculture responsable et résiliente contribuant à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Mais beaucoup reste à faire, il faut veiller non seulement à l'augmentation des capacités de production agricole et organiser les producteurs, il faut également que la qualité et de la sûreté des produits soient améliorées.

Cette augmentation de la production agricole passe par la relance d'une filière régionale de semences et de plants certifiés tenant compte du dérèglement climatique. Le développement du partenariat entre les centres de recherches nationaux des États membres, à savoir, le CIRAD, le FAREI et le FOFIFA est une initiative louable et, j'en suis convaincu, tout à fait pertinente.

L'autre aspect important est le renforcement des compétences par la formation et l'information partagée à travers la mise en réseau des centres de statistiques sur les données de base. La disponibilité de données statistiques est essentielle pour identifier les difficultés, nourrir la prospective et les politiques publiques. Aussi, je salue les activités engagées en ce sens avec nos partenaires, entre autres, la FAO dans le cadre de la composante du programme sur l'amélioration de l'information des États sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans chaque pays.

Mesdames et Messieurs,

Les projections montrent une croissance démographique importante dans notre région. Ce qui impliquera l'accroissement des besoins en produits alimentaires. En l'absence d'un engagement fort de toutes les parties prenantes et du renouvellement de la volonté politique des États membres en vue de la concrétisation des axes stratégiques prioritaires du PRESAN, nous pourrions voir notre résilience alimentaire se fragiliser davantage. Or, la faim et la soif sont les premiers maux qui mènent à la désespérance et à l'instabilité. Il me semble important de le souligner car ce projet qui nous réunit aujourd'hui, comme le PRESAN, est, dans les faits, une action de développement global parce qu'il est question d'alimentation, de santé, d'épanouissement, de sécurité, d'équilibres écologiques, d'adaptation, d'équité et de croissance.

Mesdames, Messieurs,

Vous me permettrez de terminer en soulignant l'engagement de l'Union européenne sa contribution à l'atteinte des objectifs du PRESAN à travers la mise en œuvre de ce programme

régional d'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Nous l'en remercions.

Je sais compter également sur l'appui des États membres et je me réjouis de voir la participation de leurs représentants qui sont familiers des enjeux et qui apporteront, sans doute, des éclairages pertinents à nos travaux.

Je vous remercie de votre attention.